



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers (non audité)

Aux 31 décembre 2018 et 2017 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos à ces dates

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2018-2019.....</i>	<i>6</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	14
REVUE FINANCIÈRE.....	14
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	17
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	18
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	19
ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ).....	20

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



EACL continue de progresser sur plusieurs fronts afin de remplir notre mission. En science et technologie nucléaires, nous coordonnons les besoins de treize ministères et organismes fédéraux afin d’harmoniser les activités de recherche et développement en matière de santé, de sûreté et sécurité nucléaires, d’énergie et d’environnement. Le travail des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), au nom d’EACL, va bien au-delà de l’énergie nucléaire – la sécurité de nos frontières, la santé des Canadiens et la protection de notre environnement en sont des applications concrètes.

L’une des principales initiatives dans lesquelles se sont engagés EACL et les LNC porte sur les petits réacteurs modulaires (« PRM »). En effet, dans leur plan à long terme, approuvé par EACL, l’objectif énoncé par les LNC est de construire une unité de démonstration d’un PRM sur un site d’EACL d’ici 2026. L’idée n’est pas de construire notre propre technologie, mais plutôt de tirer parti de nos sites, des installations et de l’expertise existantes ainsi que de l’intérêt du secteur privé afin de devenir une plateforme de démonstration pour les technologies du secteur privé. Nous mettrions donc à profit l’expertise et les capacités des LNC afin de faire progresser la science et l’innovation en matière nucléaire, tout en renforçant l’expertise et le rayonnement à l’étranger des LNC. Ceci présenterait des bénéfices importants pour le Canada, en plus des retombées à long terme en matière de diversité de la chaîne d’approvisionnement et d’énergie propre.

Les activités dans ce secteur sont très bien alignées sur la feuille de route des PRM, qui a été publiée au cours du troisième trimestre de 2018-2019. La feuille de route a été élaborée par les provinces, les territoires, les sociétés de services publics d’électricité, les collectivités autochtones et les autres parties prenantes intéressées, à la demande de Ressources naturelles Canada. Résultat d’une collaboration de dix mois entre le secteur et les utilisateurs finaux potentiels, y compris les collectivités autochtones et celles du Nord et l’industrie lourde, la feuille de route formulait plus de 50 recommandations dans des domaines tels que la gestion des déchets radioactifs, la préparation de la réglementation et l’engagement international. Il y est également souligné la nécessité d’un engagement continu avec la société civile, les collectivités autochtones et celles du Nord et les organismes environnementaux. Ciblant les technologies de démonstration, le Comité directeur de la feuille de route des PRM a recommandé que « les gouvernements, les services publics, l’industrie et le laboratoire national appuient la démonstration des technologies de PRM, de préférence plus d’une, sur des sites appropriés au Canada ». Nous sommes d’accord avec cette recommandation et croyons qu’EACL et les LNC sont bien placés pour faire progresser cette initiative dans l’intérêt du Canada et des Canadiens.

Sur les autres fronts, les activités de décontamination ont continué dans le cadre de l’Initiative dans la région de Port Hope (Ontario), avec la poursuite de la remise en état des sites résidentiels et du stockage de déchets dans les installations destinées à la gestion des déchets à long terme, qui consistent en des monticules de confinement près de la surface semblables à ceux proposés pour le site de Chalk River. Au cours du trimestre, les LNC ont également fait progresser les projets de remise en état des lieux, notamment la planification d’une installation de gestion des déchets près de la

surface au site des Laboratoires de Chalk River (Ontario) ainsi que le déclassement *in situ* du réacteur WR-1 au site des Laboratoires de Whiteshell (Manitoba) et du réacteur nucléaire de démonstration (Ontario).

Pour réaliser de réels progrès dans le cadre du nettoyage des sols contaminés au site de Chalk River, il importe qu'un endroit sécuritaire et approprié pour éliminer les déchets radioactifs existe. Les LNC ont formulé des propositions pour la gestion de nos déchets qui font présentement l'objet d'évaluations environnementales. Nous savons que le public a des questions sur certains projets proposés et nous continuons de susciter la participation des parties prenantes locales et des collectivités autochtones, et de les écouter. Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement, et nous croyons que nous partageons cet objectif avec toutes les parties concernées.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du troisième trimestre de 2018-2019 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 27 février 2019.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclasserment et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (« OGEE »). Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'OGEE permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclasserment et le programme de gestion des déchets radioactifs et de construire un laboratoire nucléaire de classe mondiale à Chalk River afin de satisfaire aux exigences du gouvernement, tout en réduisant les coûts et les risques pour le Canada. À titre de mandataire du gouvernement, EACL crée de la valeur pour le Canada en assurant la surveillance de l'accord relatif à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et en soutenant le gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'une politique nucléaire. EACL exerce une fonction de critique afin de faire avancer ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

Un volet important du rôle d'EACL selon le modèle d'OGEE consiste à établir les priorités pour les LNC et à surveiller et évaluer leur rendement afin de dégager de la valeur pour le Canada. Autrement dit, EACL définit les priorités générales à exécuter par les LNC (le « quoi »), qui eux décident de la meilleure

façon de les exécuter (le « comment »). Pour ce faire, EACL a recours à une petite équipe composée d'experts qui fournit une surveillance des ententes de l'OGEE.

On distingue deux grands domaines d'activité :

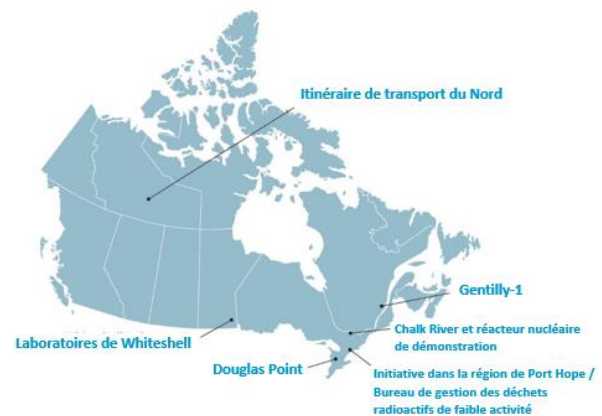
1) Gestion responsable de l'environnement (déclassement et gestion des déchets)

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Cet objectif implique la décontamination et le déclassement des structures et des bâtiments redondants, la remise en état de terrains contaminés et la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés par des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité, plus particulièrement dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Un déclassement et une gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et laisser place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités continues en science et technologie nucléaires au site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation et de modernisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, lequel a débuté en 2016.

Sites sous la responsabilité d'EACL au Canada



Au nom d'EACL, les LNC gèrent et exploitent plusieurs sites au Canada, notamment les Laboratoires de Chalk River.

Faits saillants du troisième trimestre de 2018-2019

Gestion responsable de l'environnement (déclassement et gestion des déchets)

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis des décennies. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité.

Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs. Les bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés de façon adéquate et sécuritaire.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites où le premier propriétaire n'existe plus ou une autre partie ne peut être tenue responsable et dont le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces dernières.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'OGEE, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour la gestion et l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales.

Ces activités sont bien avancées, et des progrès notables ont été réalisés aux Laboratoires de Chalk River où plus de 65 structures et installations ont déjà été démolies, ce qui non seulement réduit les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais dégage également l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les LNC ont proposé de construire une installation de gestion des déchets près de la surface au site de Chalk River afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. La gestion des déchets près de la surface est une méthode d'élimination permanente des déchets radioactifs de faible activité acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassement au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie nucléaires qui continueront de se dérouler au site de Chalk River dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs qui sera envoyé à l'installation proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Les progrès notables accomplis dans le domaine de la gestion responsable de l'environnement au cours du troisième trimestre de 2018-2019 sont présentés ci-après.

Comme au cours des trimestres précédents, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes, en organisant notamment des visites du site et des séances d'information, ainsi que des démarches de sensibilisation auprès des groupes autochtones et des rencontres avec ces derniers au sujet du projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface sur le **site**

de Chalk River, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. Les LNC ont également réfléchi et répondu aux questions à l'égard de leur proposition dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Les LNC prennent le temps d'examiner toutes les questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation afin de trouver des réponses aux enjeux soulevés et d'ajuster leur approche, si nécessaire. Les LNC ont également continué leur analyse technique de l'installation, et ont apporté leur appui aux groupes autochtones dans le cadre des études liées au savoir traditionnel.

Entre-temps, les LNC ont continué d'agrandir le site de stockage provisoire des déchets radioactifs de faible activité afin que les travaux de déclasserement des bâtiments en cours sur le site de Chalk River puissent avancer. Depuis le début de l'exercice 2018-2019, dix bâtiments ont été démolis. De plus, les LNC ont commencé les travaux de prolongement de l'une des zones de gestion des déchets en vue de traiter les déchets qui seront reçus des autres sites d'EACL. L'objectif est de regrouper les déchets dans un seul emplacement afin de réduire les risques et les coûts d'entretien des sites.

Également aux Laboratoires de Chalk River, les LNC ont terminé, en avance sur le calendrier, les transferts de combustible stocké vers la nouvelle installation d'emballage et de stockage, où le combustible est séché en vue d'être stocké à long terme. Cette installation sert à entreposer de façon sécuritaire le combustible usé transféré de l'actuelle installation de stockage souterrain, qui s'est détériorée au fil des ans, vers une nouvelle installation de stockage à la fine pointe de la technologie. Cette initiative permettra de gérer le combustible usé de façon constante et sécuritaire en attendant que la Société de gestion des déchets nucléaires arrive à une solution pour leur gestion permanente.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River, principalement dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi, ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles, au site de Savannah River aux États-Unis se sont poursuivies de façon sécuritaire au cours du troisième trimestre de 2018-2019, comme prévu.

Au Manitoba, les travaux de déclasserement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasserement du réacteur de recherche *in situ* a été utilisé à l'échelle internationale et constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, les LNC ont continué de tenir compte des commentaires et questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation dans le cadre

du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres. Les autres travaux de déclasserment requis au site de Whiteshell comprennent l'élimination du combustible sur le site et le traitement des déchets qui sont actuellement stockés dans des fosses et des soutes de stockage. Les LNC élaborent actuellement des solutions pour le déclasserment et la remise en état, lorsqu'il y a lieu, de ces zones, sous la supervision d'EACL en vue de l'optimisation des ressources pour le Canada.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasserment *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, les LNC ont terminé l'élaboration des réponses aux commentaires et aux questions reçus dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Enfin, dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont poursuivi les travaux de remise en état des propriétés résidentielles et les activités de stockage des déchets dans le cadre du projet Port Hope. Selon les résultats de la caractérisation du site, le nombre de sites de petite envergure (propriétés résidentielles) pour lesquels une remise en état est requise a augmenté par rapport aux plans initiaux. On procède actuellement à la révision des échanciers et des lots de travaux afin de tenir compte de ce changement. Les travaux de stockage des déchets ont également continué dans le cadre du projet de Port Granby. L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, les LNC ont terminé la construction de la troisième cellule de l'installation destinée à la gestion des déchets à long terme de Port Hope et ont commencé les activités de transfert des déchets. Les travaux de remise en état des propriétés résidentielles ont également continué à Port Hope, ouvrant la voie à la remise en état de plusieurs centaines d'autres propriétés dans la ville. Les travaux dans le port ont aussi progressé avec l'installation d'un atténuateur de vagues, ce qui représente une étape importante vers la décontamination du port.

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité. Les installations uniques d'EACL en ont fait une destination de choix pour les scientifiques du Canada et du monde, favorisant l'innovation canadienne ainsi que le perfectionnement et le maintien en poste de travailleurs et de scientifiques hautement qualifiés dans le domaine du nucléaire.

Dans le cadre du modèle d'OGEE, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement touchant les sciences, l'innovation et l'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement. Pour développer davantage les capacités en science et technologie à Chalk River, EACL a demandé aux LNC de fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan sur dix ans décrivant les grandes lignes d'une approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie qui est axée sur le client, fondée sur les projets, efficace et intégrée et qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques qu'ils entreprendront au cours de la période de planification pour répondre aux besoins du gouvernement fédéral, et permettre à des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance aux risques de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires (« PRM ») d'ici 2026, en vue de positionner le Canada comme maître de cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les PRM pour fournir des options énergétiques à faible émission de carbone, fiables, en suivi de charge, évolutives et rentables aux communautés éloignées, aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonisation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre une solution faible en carbone pour les secteurs de l'énergie et des transports, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.

- **Thérapie alpha ciblée** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information (TI), la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléologique et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux problèmes émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléologique. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies de la gestion de la remise en état des lieux** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations qui permettront de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir. L'objectif est de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale.

À cet égard, au cours du troisième trimestre de 2018-2019, les activités suivantes ont été mises en œuvre par les LNC, notamment :

- En septembre, les LNC ont annoncé un partenariat stratégique avec TRIUMF, le Centre canadien d'accélération des particules, concernant la production commerciale de l'actinium 225, un isotope rare qui peut servir de base à de nouveaux traitements révolutionnaires contre le cancer. Les LNC et TRIUMF organiseront ensemble le 11^e Symposium international sur l'alphathérapie ciblée, qui aura lieu à Ottawa en avril 2019.

- La planification des travaux pour le Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires s'est poursuivie. Cette installation regroupera les activités de recherche au sein d'une installation moderne et permettra aux LNC d'étendre leur rayonnement sur la scène nationale et internationale.
- Les LNC ont lancé le Centre pour la durabilité des réacteurs afin de regrouper leurs vastes capacités de recherche mises à la disposition des services publics et de leurs fournisseurs pour appuyer les activités durables à long terme du parc nucléaire mondial de plus de 400 réacteurs à énergie nucléaire.
- Un entrepreneur a été sélectionné pour la conception et la construction de trois installations non nucléaires et les travaux de planification se sont poursuivis, notamment : le Centre des affaires, lequel regroupera les principales fonctions de soutien comme les technologies de l'information et l'entreposage de la documentation technique numérique dans une installation moderne et viable afin de promouvoir la recherche et les partenariats d'affaires; le bâtiment de logistique et d'entreposage, situé près de l'entrée principale, qui facilitera les processus d'expédition et de livraison; le bâtiment d'entretien, qui regroupera l'équipement ainsi que les ressources liées à l'entretien et à la gestion des travaux dans un seul emplacement centralisé.
- La livraison du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires progresse bien. Dans le cadre de ce plan de travail, treize ministères et organismes fédéraux travaillant en collaboration avec EACL ont établi les priorités en science et technologie nucléaires en appui aux priorités et mandats fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de soutenir un certain nombre d'engagements et de priorités à l'échelle nationale et internationale, notamment : Mission Innovation, le cadre pancanadien, les engagements internationaux concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, les partenariats bilatéraux en science et technologie nucléaires avec des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Inde et la Chine, ainsi que les partenariats multilatéraux, notamment l'Agence pour l'énergie nucléaire, la réunion ministérielle sur l'énergie propre et l'entente-cadre sur le Forum international Génération IV (GIF) et la participation aux arrangements du système GIF. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de tirer parti de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes de financement comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité.
- Les LNC ont organisé la troisième table ronde des fournisseurs de PRM qui s'est tenue en marge de la Conférence nucléaire du bassin du Pacifique de 2018 de San Francisco, en Californie, et la quatrième table ronde, tenue en marge de la Conférence sur la quatrième génération et les petits réacteurs (G4SR) qui a été présentée pour la première fois à guichets fermés, pour discuter des PRM avec des parties prenantes à l'échelle nationale et internationale. Ces tables rondes contribuent aux efforts des LNC pour attirer des partenaires afin de faciliter la conception et le déploiement des PRM et cadrent bien avec la feuille de route des PRM du Canada, qui a été publiée au cours du trimestre. Les LNC ont poursuivi leurs travaux avec les parties intéressées dans le cadre de leur processus d'appel d'offres, invitant les promoteurs de projets de PRM à collaborer avec les LNC au moyen d'un processus d'évaluation qui leur permettra potentiellement de faire la démonstration d'un PRM à l'un des sites d'EACL. L'information recueillie dans le cadre de ce processus permettra aux LNC d'évaluer les avantages techniques et commerciaux des concepts proposés, ainsi que leur viabilité financière, et de passer en revue les exigences requises en matière de sécurité nationale. L'objectif est de

comprendre toutes les incidences pouvant découler de ces possibilités de partenariat afin de déterminer si elles seront avantageuses pour les LNC et pour le Canada en général.

- Les travaux pour arrêter de manière sûre et ordonnée le réacteur national de recherche universel (« NRU »), le plus grand réacteur de recherche du Canada, situé aux Laboratoires de Chalk River, se sont poursuivis. Les activités comprenaient l'assèchement du réacteur et la décontamination du système à eau lourde au moyen d'une technique novatrice élaborée durant la période d'arrêt.
- Les LNC ont présenté un documentaire intitulé *Of Great Service: The Story of National Research Universal* et organisé une série de projections dans la région de Chalk River. Ce documentaire raconte l'histoire du réacteur NRU et son rôle à titre d'une des plus importantes installations scientifiques et de recherche du Canada. Il a contribué à communiquer les avantages de l'énergie nucléaire et de la science nucléaire, et les LNC ont pu rejoindre un plus large public et relancer le débat sur la valeur de la recherche et du développement en énergie nucléaire.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2018 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
<i>(en millions de dollars)</i>	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Crédits parlementaires	197 \$	187 \$	551 \$	490 \$
Revenus tirés des activités commerciales	24	26	82	63
Revenus d'intérêts	2	1	4	3
	223	214	637	556
Charges				
Coût des ventes	21	15	60	47
Charges de fonctionnement	16	34	49	68
Charges contractuelles	55	76	190	240
Charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et aux sites contaminés	232	69	368	207
	324	194	667	562
Excédent (déficit) pour la période avant l'élément suivant	(101)	20	(30)	(6)
Élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement	333	-	333	-
Excédent (déficit) pour la période	232 \$	20 \$	303 \$	(6) \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 197 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2018-2019, comparativement à 187 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 551 millions de dollars, comparativement à 490 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. L'écart depuis le début de l'exercice découle principalement du financement par EACL d'un niveau accru de travaux de déclassement et de gestion des déchets en 2018-2019.

Revenus tirés des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2018-2019, des revenus de 24 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 26 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 82 millions de dollars, comparativement à 63 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, et des activités de recherche et développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. L'augmentation notée depuis le début de l'exercice s'explique par la hausse des ventes d'isotopes de cobalt et l'intensification des activités de recherche et développement.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice sont comparables à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus présentés pour les périodes, sauf pour ce qui est d'une baisse de la marge au cours du trimestre découlant d'une marge moins élevée de certaines activités de recherche et développement.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Le montant de 16 millions de dollars présenté pour la période considérée est inférieur au montant de 34 millions de dollars enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les charges de fonctionnement se sont élevées à 49 millions de dollars comparativement à 68 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts pour la période considérée et la période depuis le début de l'exercice sont attribuables principalement à la radiation, à l'exercice précédent, d'éléments dans les créances clients et autres débiteurs totalisant 7 millions de dollars et d'éléments dans les travaux en cours d'un montant de 10 millions de dollars.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 55 millions de dollars, comparativement à 76 millions de dollars au troisième trimestre de 2017-2018. Les charges dans cette catégorie depuis le début de l'exercice, qui excluent les charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et les dépenses en immobilisations, totalisent 190 millions de dollars, comparativement à 240 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Les écarts pour le troisième trimestre et pour la période depuis le début de l'exercice découlent surtout d'une baisse des dépenses pour le réacteur NRU en raison de sa mise à l'arrêt en mars 2018.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, qui se sont élevées à 232 millions de dollars au troisième trimestre de 2018-2019 et à 368 millions de dollars depuis le début de l'exercice, sont plus élevées que celles des périodes correspondantes de 2017-2018 en raison de modifications apportées aux estimations relatives aux projets.

Élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement

Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, le gouvernement du Canada a confirmé à EACL qu'il n'existe aucune obligation liée aux produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée dans le passé par le gouvernement. À la lumière de cette nouvelle information, EACL a éliminé au 31 décembre 2018 ces soldes totalisant 333 millions de dollars. Les soldes éliminés comprenaient du financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets (293 millions de dollars) et des montants à payer à des apparentés (40 millions de dollars) qui étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Excédent (déficit) pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus dans une période donnée et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2018-2019 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon notable au cours des neuf premiers mois de 2018-2019.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	28 \$	94 \$	311 \$	331 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(16)	(27)	(56)	(85)
Augmentation de la trésorerie	12	67	255	246
Solde au début de la période	281	216	38	37
Solde à la fin de la période	293 \$	283 \$	293 \$	283 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 28 millions de dollars au troisième trimestre de 2018-2019, contre 94 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les activités de fonctionnement ont entraîné des entrées nettes de trésorerie de 311 millions de dollars, contre 331 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart pour le trimestre découle de la diminution des rentrées de fonds provenant de clients et de la hausse des dépenses liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2018-2019, comparativement à des sorties de trésorerie de 27 millions de dollars à la période correspondante de 2017-2018. Depuis le début de l'exercice, les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 56 millions de dollars, contre 85 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement imputable au fait qu'à l'exercice 2017-2018, plusieurs projets d'infrastructure de sites étaient à l'étape de la construction, tandis qu'au cours de l'exercice considéré, les projets d'immobilisations sont à l'étape de la validation qui précède l'étape de la construction, et donc les coûts sont moins élevés.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	31 décembre 2018	31 mars 2018	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	591 \$	451 \$	140 \$	31 %
Passifs	7 824	7 967	(143)	-2 %
Actifs non financiers	659	646	13	2 %
Déficit accumulé	(6 574)	(6 869)	295	4 %

À la clôture du troisième trimestre de 2018-2019, EA CL présentait des actifs financiers de 591 millions de dollars, en hausse de 140 millions de dollars par rapport à ceux au 31 mars 2018. Cet écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires, les crédits pour le quatrième trimestre de 2018-2019 ayant été reçus juste avant la fin du trimestre considéré et ayant été traités comme un financement reporté, le tout en partie contrebalancé par les montants à recevoir d'une période précédente.

La diminution de 143 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'élimination de l'obligation liée aux produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée dans le passé par le gouvernement, en partie neutralisée par l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2017-2018 d'EA CL. Les risques et les incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2017-2018, n'ont pas changé de façon importante au cours des neuf premiers mois de 2018-2019.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

Le 27 février 2019

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

Le 27 février 2019

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS (NON AUDITÉ)

États consolidés de la situation financière (non audité)

Aux		31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		2018	2018
	Notes		
Actifs financiers			
Trésorerie		292 987 \$	37 580 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		30 489	25 992
Placements détenus en fiducie		51 264	50 658
Créances clients et autres débiteurs	3	36 067	40 606
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	103 825
Stocks détenus en vue de la revente		3 438	3 936
Stocks d'eau lourde		176 976	188 643
		591 221	451 240
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	37 106	77 196
Avantages sociaux futurs	5	21 518	23 200
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		105 038	117 042
Financement reporté	9	209 300	-
Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets	11	-	287 694
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	6 491 895	6 473 301
Passif au titre des sites contaminés	7	959 406	988 243
		7 824 263	7 966 676
Dette nette		(7 233 042)	(7 515 436)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	659 045	644 353
Charges payées d'avance		104	1 985
		659 149	646 338
Déficit accumulé		(6 573 893)	(6 869 098)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(6 573 492)	(6 868 978)
Pertes de réévaluation cumulées		(401)	(120)
		(6 573 893) \$	(6 869 098) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget 2019	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
			2018	2017	2018	2017
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 043 473 \$	196 743 \$	187 100 \$	550 657 \$	489 970 \$
Revenus tirés des activités commerciales		84 600	23 966	25 594	82 594	62 501
Revenus d'intérêts		3 000	1 501	1 137	3 742	3 078
		1 131 073	222 210	213 831	636 993	555 549
Charges						
Coût des ventes		54 990	20 531	15 393	60 219	46 768
Charges de fonctionnement		69 139	16 124	34 146	48 484	68 246
Charges contractuelles	10	320 880	54 587	76 329	190 112	239 802
Charges liées au déclassement et à la gestion des déchets et aux sites contaminés		268 950	232 127	68 865	368 381	206 596
		713 959	323 369	194 733	667 196	561 412
Excédent (déficit) de la période avant l'élément suivant						
		417 114	(101 159)	19 098	(30 203)	(5 863)
Élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement						
	12	-	333 384	-	333 384	-
Excédent (déficit) pour la période						
		417 114	232 225	19 098	303 181	(5 863)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période						
		(6 868 978)	(6 805 717)	(7 022 319)	(6 868 978)	(6 983 092)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets						
	11	(6 000)	-	(5 931)	(5 930)	(18 182)
Virement aux apports remboursables						
	11	(5 000)	-	(143)	(1 765)	(2 158)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période						
		(6 462 864) \$	(6 573 492) \$	(7 009 295) \$	(6 573 492) \$	(7 009 295) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des gains et pertes de réévaluation (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	2018	2017	2018	2017
(Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période	(707) \$	(206) \$	(120) \$	878 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période				
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	306	300	(281)	(817)
Reclassement dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé				
Gains réalisés sur les placements détenus en fiducie	-	(46)	-	(13)
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	306	254	(281)	(830)
(Pertes) gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	(401) \$	48 \$	(401) \$	48 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de la dette nette (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les		
		Budget 2019	31 décembre 2018	31 décembre 2017	2018	2017
Excédent (déficit) pour la période		417 114 \$	232 225 \$	19 098 \$	303 181 \$	(5 863) \$
Immobilisations corporelles						
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(146 722)	(19 434)	(34 573)	(46 947)	(89 894)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	46 823	11 351	9 427	32 194	28 530
Moins-value d'immobilisations corporelles	8	-	-	9 686	-	9 686
Autres variations	8	-	(1)	809	61	1 031
		(99 899)	(8 084)	(14 651)	(14 692)	(50 647)
Actifs non financiers						
Variations des charges payées d'avance		-	1 511	1 317	1 881	842
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période		-	306	254	(281)	(830)
Augmentation (diminution) de la dette nette		317 215	225 958	6 018	290 089	(56 498)
Dette nette au début de la période		(7 515 436)	(7 459 000)	(7 654 512)	(7 515 436)	(7 577 730)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets	11	(6 000)	-	(5 931)	(5 930)	(18 182)
Virement aux apports remboursables	11	(5 000)	-	(143)	(1 765)	(2 158)
Dette nette à la fin de la période		(7 209 221) \$	(7 233 042) \$	(7 654 568) \$	(7 233 042) \$	(7 654 568) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2018	2017
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	212 300 \$	232 500 \$	863 782 \$	816 900 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	24 477	54 897	87 196	91 214
Paiements aux fournisseurs	(80 066)	(86 498)	(253 297)	(279 529)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(2 381)	(2 312)	(10 322)	(11 716)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(127 030)	(105 327)	(378 624)	(287 334)
Intérêts reçus	1 130	555	2 804	1 231
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	28 429	93 815	311 540	330 766
Activités d'investissement en immobilisations				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 265)	(26 608)	(56 133)	(84 549)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(16 265)	(26 608)	(56 133)	(84 549)
Augmentation de la trésorerie	12 164	67 207	255 407	246 217
Trésorerie au début de la période	280 823	216 034	37 580	37 024
Trésorerie à la fin de la période	292 987 \$	283 241 \$	292 987 \$	283 241 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2018-2019. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2018.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2018-2019 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2018-2019 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2018-2019 à 2022-2023.

3. Créances et autres débiteurs

	31 décembre 2018	31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	21 414 \$	16 576 \$
Moins : provision pour créances douteuses	(3 419)	(3 419)
Créances clients, montant net	17 995	13 157
Autres débiteurs :		
Revenus non facturés	6 699	10 594
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	11 373	9 460
Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et de services, échéant en 2018-2019 et remboursables en montants fixes	-	7 095
Autres débiteurs	-	300
	36 067 \$	40 606 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2018	31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	6 401 \$	7 927 \$
Autres crédoiteurs et charges à payer	20 946	20 364
Charges à payer au titre des salaires	1 560	2 380
Montants à payer à des apparentés	380	38 603
Provisions	5 937	6 053
Avances de clients et obligations envers les clients	1 882	1 869
	37 106 \$	77 196 \$

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances et les produits en trésorerie tirés des ventes d'eau lourde. Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, EACL a éliminé le solde lié aux produits tirés de la vente d'eau lourde financée par le gouvernement, tel qu'il est décrit à la note 12.

Les provisions sont par nature à court terme, ne sont pas actualisées et comprennent les actions en justice, les réclamations fondées en droit et les différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre	2017	closes les	31 décembre
	2018	2017	2018	2017
Cotisations salariales	166 \$	176 \$	618 \$	695 \$
Cotisations patronales	225	443	1 056	2 509

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2018. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 21,5 millions de dollars (23,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 8,7 millions de dollars (9,6 millions de dollars au 31 mars 2018) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Période de neuf mois	
	close le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	6 473 301 \$	6 492 243 \$
Passifs réglés	(265 953)	(309 228)
Désactualisation de la provision	188 349	251 866
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	96 198	38 420
Valeur comptable à la fin de la période	6 491 895 \$	6 473 301 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 804,9 millions de dollars (15 932,9 millions de dollars au 31 mars 2018).

Aux 31 décembre 2018 et 31 mars 2018, la provision a été actualisée selon un taux de 3,88 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Période de neuf mois	
	close le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 mars 2018
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	988 243 \$	1 081 866 \$
Passifs réglés	(116 870)	(107 083)
Désactualisation de la provision	16 033	23 595
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	72 000	(10 135)
Valeur comptable à la fin de la période	959 406 \$	988 243 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie

d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,16 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 062,3 millions de dollars (1 107,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2018	190 798 \$	85 493 \$	435 031 \$	488 392 \$	1 199 714 \$
Entrées et transferts	46 947	14 949	33 070	29 111	124 077
Sorties et transferts	(77 248)	(10)	(614)	(15 724)	(93 596)
Coût au 31 décembre 2018	160 497	100 432	467 487	501 779	1 230 195
Amortissement cumulé au 31 mars 2018	-	38 673	201 599	315 089	555 361
Augmentation de l'amortissement	-	2 988	8 367	20 838	32 193
Sorties	-	(431)	(574)	(15 399)	(16 404)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2018	-	41 230	209 392	320 528	571 150
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	190 798	46 820	233 432	173 303	644 353
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	160 497 \$	59 202 \$	258 095 \$	181 251 \$	659 045 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2018	2017
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations				
Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	209 300 \$	232 500 \$	863 782 \$	816 900 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(103 825)	(94 430)
Montant reporté de la période précédente	193 743	187 100	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	(209 300)	(232 500)	(209 300)	(232 500)
	193 743	187 100	550 657	489 970
Financement prévu par la loi				
Montant reçu au cours de la période	3 000	-	-	-
	3 000	-	-	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	196 743 \$	187 100 \$	550 657 \$	489 970 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se chiffrent à 1 044 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois	
	31 décembre		closes les	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2018	2017	2018	2017
Montants contractuels versés ou à verser	216 644 \$	230 287 \$	664 708 \$	660 578 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(126 916)	(107 537)	(380 952)	(293 658)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(19 434)	(34 563)	(46 947)	(89 885)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(15 707)	(11 858)	(46 697)	(37 233)
Charges contractuelles	54 587 \$	76 329 \$	190 112 \$	239 802 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Financement reporté pour le déclasserment et la gestion des déchets

En 1993, le gouvernement a transféré de l'eau lourde à EACL, et la valeur de cette eau lourde a été comptabilisée directement dans le déficit accumulé. Aux termes d'une décision de 1996, le Conseil du Trésor a demandé à EACL d'utiliser les produits tirés de la vente ou de la location de cette eau lourde pour la période allant de 1997 à 2006 pour financer ses activités de déclasserment. Par conséquent, un montant équivalant aux produits en trésorerie tirés au cours des exercices après 2006 des contrats de location d'eau lourde financée par le gouvernement conclus au cours de cette période de dix ans avait été viré du déficit accumulé au financement reporté pour le déclasserment et la gestion des déchets. Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, EACL a éliminé ce solde, tel qu'il est décrit à la note 12.

12. Élimination de l'obligation présentée au titre des produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée par le gouvernement

Au cours du troisième trimestre de 2018-2019, le gouvernement du Canada a confirmé à EACL qu'il n'existe aucune obligation liée aux produits tirés de la gestion de l'eau lourde financée dans le passé par le gouvernement, et que les produits tirés des futures ventes sont à la disposition d'EACL. À la lumière de cette nouvelle information, EACL a éliminé au 31 décembre 2018 le solde de financement reporté pour le déclasserment et la gestion des déchets (293 millions de dollars) et les montants à payer à des apparentés (40 millions de dollars) qui étaient inclus dans les créditeurs et charges à payer. À l'avenir, aucun passif envers le gouvernement ne sera comptabilisé au titre des futures ventes d'eau lourde financée par le gouvernement.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 31 décembre 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2018-2019.



Énergie atomique du Canada limitée

Laboratoires de Chalk River

Chalk River (Ontario)

Canada K0J 1J0

Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements

Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada